

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le vingtième jour du mois de mars de l'an deux mille dix-huit à seize heures trente (20-03-2018 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Alain Thibault, préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Marie Corbey, conseillère, ville de Port-Cartier

Ouverture de la session

Le préfet, monsieur Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2018-03-038

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 20 mars 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 20 mars 2018 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2018-03-039

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 20 février 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 20 février 2018 tel que présenté."

2018-03-040

Affectation du surplus de l'exercice financier 2016 de la MRC de Sept-Rivières

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières affecte 100 000 \$ du surplus non affecté de l'exercice financier 2016 de la MRC de Sept-Rivières au Fonds réservés « Fonds – Soutien Entreprenariat »"

2018-03-041

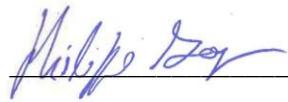
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 15 mars 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 15 mars 2018, de 709 623.58 \$".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Philippe Gagnon, secrétaire trésorier adjoint de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Philippe Gagnon, secrétaire trésorier adjoint

2018-03-042

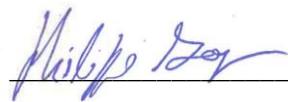
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 15 mars 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 15 mars 2018, de 39 179.41 \$".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Philippe Gagnon, secrétaire trésorier adjoint de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Philippe Gagnon, secrétaire trésorier adjoint

2018-03-043

Octroi d'une aide financière pour Tourisme Côte-Nord - Forum sur l'industrie touristique 2018

ATTENDU QUE la demande de partenariat de Tourisme Côte-Nord pour la tenue de son Forum sur l'industrie touristique qui aura lieu à Baie-Comeau, les 18-19-20 avril 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 1 000 \$ à Tourisme Côte-Nord pour la tenue du Forum sur l'industrie touristique qui aura lieu à Baie-Comeau les 18-19 et 20 avril 2018;

QUE les sommes soient prises à même le poste « FDT – Projets régionaux »."

2018-03-044

Autorisation de signature d'une entente avec la Sûreté du Québec - Cadets

ATTENDU QUE le programme de service de cadets de la Sûreté du Québec s'adresse aux étudiants en techniques policières, lequel consiste à collaborer avec des policiers pour des activités de surveillance, de prévention, de relations communautaires, de promotion de la Sûreté et de rencontre d'échange avec des partenaires pour la période estivale;

ATTENDU QUE le poste de la MRC de Sept-Rivières a l'opportunité d'avoir deux (2) cadets pour la saison estivale 2018;

ATTENDU QUE le coût de ce projet est évalué à vingt mille dollars (20 000 \$) et est partagé à parts égales avec la Sûreté du Québec et la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières dépose une demande officielle dans le cadre du programme de cadets de la Sûreté du Québec pour deux (2) étudiants en technique policière qui seront affectés à l'ensemble de la MRC;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières accepte de contribuer financièrement à ce programme pour un montant de dix mille dollars (10 000 \$);

QUE monsieur Réjean Porlier, préfet, soit autorisé à signer le protocole à intervenir avec la Sûreté du Québec;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « FDT - Projets régionaux »."

2018-03-045

Demande d'aide financière pour le projet de web annuaire

ATTENDU QUE le comité directeur Côte-Nord a adopté les priorités régionales FARR-OVT en date du 27 juin 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à déposer une demande au FARR pour le projet de WEB annuaire;

QUE le conseil de la MRC confirme une participation de 2 798 \$ soit 20 % de la demande au FARR;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste « Projets spéciaux »;

Que le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents et protocoles à intervenir avec le MAMOT."

2018-03-046

Autorisation de signature d'une entente avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

ATTENDU QUE la direction régionale du MAMOT de la Côte Nord a sollicité la MRC de Sept-Rivières afin d'appuyer la restructuration administrative et financière de la Municipalité de Baie-Trinité, notamment pour les services d'archives de la MRC de Sept-Rivières.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Réjean Porlier, préfet, à conclure l'entente de service avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour les services d'accompagnement de la restructuration administrative et financière de la Municipalité de Baie-Trinité."

2018-03-047

Octroi d'une aide financière pour le Salon du livre de la Côte-Nord

ATTENDU la tenue de la 34^e édition du Salon du livre de la Côte-Nord qui aura lieu à Sept-Îles du 26 au 29 avril 2018.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une participation de 500 \$ au Salon du livre de la Côte-Nord pour l'organisation de la 34^e édition;

QUE les sommes soient prises à même le poste « FDT - Projets régionaux »."

2018-03-048

Participation à une activité de financement des coureurs du Grand Défi Pierre Lavoie du Cégep de Sept-Îles

ATTENDU LA tenue du « IRONMARS » qui aura lieu tout le mois de mars 2018;

ATTENDU LA demande de certains employés de la MRC de participer au Défi Entreprise.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières participe à l'activité de financement « IRONMARS » des coureurs du Grand Défi Pierre Lavoie du Cégep de Sept-Îles pour un montant de 200 \$, correspondant à l'inscription de deux équipes dans le volet Défi à l'entreprise;

QUE les sommes soient prises à même le poste budgétaire « projets spéciaux »."

2018-03-049

Acquisition d'équipements et licences pour la visioconférence

ATTENDU LA demande d'aide financière faite par la MRC au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) afin de se doter d'équipements de visioconférence;

ATTENDU QUE l'acquisition des équipements favorisera une meilleure communication entre les MRC de la Côte-Nord et les différents partenaires;

ATTENDU QUE cela contribuera à réduire les frais de déplacement des élus et des employés de la MRC;

ATTENDU QUE la compagnie Genesis intégration a déposées deux soumissions portant les numéros #89148 et #89185 afin d'aménager la salle du conseil et de faire l'acquisition d'un système transportable de visioconférence qui répondra aux différents besoins de la MRC et de l'assemblée des MRC de la Côte-Nord.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à procéder à l'acquisition des équipements de visioconférence et de licences auprès de la compagnie Genesis intégration pour un montant de 29 595.32 \$ taxes en sus;

QU'un montant de 6 806.22 \$ qui représente la contribution de 20 % de la MRC afin de compléter la subvention du FARR soit pris dans le poste budgétaire « FDT - Projets régionaux »."

2018-03-050

Autoriser Vincent Carbonnelle, chargé de projet - Gestion des matières résiduelles, à assister au Colloque Azimut 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Vincent Carbonnelle, chargé de projet - Gestion des matières résiduelles à assister au Colloque Azimut 2018, qui a eu lieu le 1er mars 2018 à Baie-Comeau;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2018-03-051

Octroi d'un contrat - Campagne publicitaire « Faites le calcul »

ATTENDU QUE le projet de campagne publicitaire sur les dépotoirs clandestins est recommandé par le groupe de travail réunissant les villes de la MRC;

ATTENDU QUE les frais de diffusion seront répartis en pourcentage avec les villes de Port-Cartier, de Sept-Îles et le TNO Lac Walker;

ATTENDU L'offre de service #2018-S022, en date du 4 février 2018, de la firme Optik360.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières octroi un contrat à la firme Optik360 pour la campagne publicitaire sur les dépotoirs clandestins du printemps 2018 « Faites le calcul » pour un montant maximal de 7 620.00 \$ taxes applicables en sus;

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC de Sept-Rivières, les documents concernant cette offre de service;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « PGMR – Honoraires professionnels »."

2018-03-052

Autorisation d'entreprendre le processus d'appel d'offres relativement à des travaux de pose de traitement de surface double à l'émulsion de bitume sur la route périphérique du lac Daigle

ATTENDU QUE le mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis et services de surveillance pour des travaux de pose d'un traitement de surface sur la route périphérique au lac Daigle a été donné par la résolution 2017-12-202 à la firme WSP Canada inc. à la session du 12 décembre 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le directeur général soit autorisé à entreprendre le processus d'appel d'offres sur SEAO relativement à des travaux de pose d'un traitement de surface sur la route périphérique au lac Daigle;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve le devis d'appel d'offres TNO 2018-03-20 travaux pose de traitement de surface sur la route périphérique du lac Daigle."

2018-03-053

Autorisation de renouvellement de l'entente de gestion du centre communautaire du lac Daigle

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières est propriétaire du bâtiment « centre communautaire Jean-Luc Lefrançois » au lac Daigle;

ATTENDU QUE la MRC désire confier la gestion du centre à un organisme du milieu;

ATTENDU QUE l'association communautaire du lac Daigle est un organisme à but non lucratif;

ATTENDU QUE le protocole actuel vient à échéance le 30 avril 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC autorise monsieur Réjean Porlier, préfet, et monsieur Alain Lapierre, directeur général, à signer le protocole d'entente de gestion du centre communautaire avec l'association communautaire du lac Daigle concernant l'exploitation du centre communautaire « Jean-Luc Lefrançois »;

QUE le conseil de la MRC accorde sous réserve de l'accomplissement des obligations imposées par la signature du protocole une subvention de 1 300 \$ à l'association communautaire du lac Daigle afin de leur permettre d'assumer certains frais reliés à l'exploitation du centre;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO Lac-Walker – Subvention organisme de loisirs et cultures »."

2018-03-054

Octroi d'une aide financière pour l'Association forestière Côte-Nord

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières octroi une contribution financière de 1 000 \$ pour l'année 2018 à l'Association forestière Côte-Nord afin de soutenir les activités d'information et de sensibilisation aux enjeux du milieu forestier sur le territoire de la MRC de Sept Rivières;

QU'un rapport soit déposé à la fin de l'année par l'Association forestière Côte-Nord indiquant les activités qui se sont déroulées sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières;

QUE les sommes soient prises à même le poste « FDT - Projets régionaux »."

2018-03-055

Octroi du contrat – Travaux d'entretien des chemins au lac Daigle

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'entretien des chemins au lac Daigle entre le 1^{er} avril et le 15 novembre 2018;

ATTENDU QU'il pourrait être nécessaire d'effectuer des travaux d'entretien des chemins au lac Daigle avant le 1^{er} avril 2018, le contrat sera donc valide rétroactivement au 15 mars 2018, et ce, jusqu'au 15 novembre 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le contrat pour les travaux d'entretien des chemins au lac Daigle soit octroyé à l'entreprise Construction Polaris Inc. selon les tarifs spécifiés dans leur soumission, excluant les taxes applicables, soit;

- Nivelage : 135 \$/heure
- Fourniture de MG-20 ou MG-56 : 15 \$/tonne
- Balai mécanique avec signaleur : 205 \$/heure
- Épandage d'eau à l'aide d'un camion-citerne : 125 \$/heure

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO Lac-Walker- Entretien des chemins »."

2018-03-056

Embauche pour pourvoir au poste de coordonnateur de l'Écopatrouille 2018

ATTENDU QUE l'emploi de coordonnateur constitue un poste clé au sein de l'Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières en améliorant la performance sur le terrain de l'équipe de sensibilisation et les retombées du projet dans la communauté;

ATTENDU QUE madame Tania Bond a occupé le poste d'écopatrouilleur durant les éditions 2013 à 2016 et celui de responsable de secteur – Port-Cartier en 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE madame Tania Bond soit embauchée comme coordonnatrice de l'Écopatrouille à compter du 7 mai 2018 pour une durée de 15 semaines à raison de 34 heures de travail par semaine;

QUE la MRC de Sept-Rivières consent à verser à l'employée un salaire de 18,78 \$ de l'heure et les avantages sociaux associés à ce type d'emploi;

QUE l'employée soit responsable de la supervision quotidienne des écopatrouilleurs et de la coordination des activités de ceux-ci;

QUE madame Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable et responsable du projet de l'Écopatrouille, soit responsable de réaliser les activités de supervision et d'évaluation de madame Tania Bond."

2018-03-057

Octroi d'une aide financière pour Action Chômage Côte-Nord

ATTENDU QU'action chômage Côte-Nord est vouée à la défense des droits des travailleurs et des travailleuses de la Côte-Nord;

ATTENDU QUE le financement de l'ensemble des activités d'Action Chômage repose essentiellement sur la subvention octroyée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, sur ses membres et les dons des syndicats et de la population;

ATTENDU QUE la demande d'aide financière en date du 15 février 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une subvention non récurrente de 2 000 \$ à Action Chômage Côte-Nord pour le maintien de sa mission d'aide aux travailleurs de la Côte-Nord;

QUE les sommes soient prises à même le poste « Projets spéciaux »."

2018-03-058

Autoriser Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable, à assister au Forum régional de la démarche « Par notre énergie »

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise madame Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable à assister au Forum régional de la démarche « Par notre énergie » qui aura lieu à Sept-Îles le 18 avril 2018;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2018-03-059

Contrat de service - Soutien en secrétariat pour l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord

ATTENDU QU'il y a lieu de retenir les services d'une personne-ressource afin de soutenir l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord dans les tâches reliées au secrétariat;

ATTENDU QUE l'offre de services de madame Hélène D'Amour pour exercer cette fonction à titre d'employée contractuelle;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières agira à titre de MRC contractuelle au contrat de service à intervenir entre les parties;

ATTENDU QUE ledit contrat est pour un an à titre de projet pilote, pour un montant maximal de 5 000 \$;

ATTENDU QUE la proposition de partage de coûts entre les MRC de la Côte-Nord.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières défraye 20.78 % des honoraires versés à madame Hélène D'Amour dans le cadre du contrat à intervenir entre les parties, et ce, jusqu'à concurrence de 1 039 \$;

QUE le conseil de la MRC autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à signer les documents concernant le contrat à intervenir;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « FDT – Projets régionaux »."

2018-03-060

Demande de contribution au transport collectif 2018

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières offre les services de transport collectif régional depuis janvier 2011 et qu'elle mandate et appuie financièrement la Corporation de transport adapté de Sept-Îles inc.;

ATTENDU QU'en 2017, 10 881 déplacements ont été effectués par ce service et qui est prévu d'effectuer plus de 10 000 déplacements en 2018;

ATTENDU QUE les modalités d'application au programme d'aide gouvernementale au transport collectif prévoient que la contribution du ministère des Transports du Québec (MTQ) correspondra au double de la contribution du milieu, et ce, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par année;

ATTENDU QUE nonobstant l'attendu précédent, la subvention maximale de 100 000 \$ par année peut être haussée jusqu'à concurrence de 125 000 \$ lorsque l'organisme admissible s'engage à effectuer entre 10 000 et 20 000 déplacements au cours de l'année 2018;

ATTENDU QUE la MRC est responsable des surplus et des déficits et que les surplus doivent être réinvestis dans le service de transport collectif;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a reçu la confirmation d'une participation de 48 000 \$ du FARR le 12 février 2018 par le MAMOT;

ATTENDU QUE la participation prévue des usagers sera de 49 822 \$ en 2018, et que le Cégep de Sept-Îles ajoutera une contribution de 55 500 \$ et que la MRC complétera le financement avec un montant de 32 500 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières demande au MTQ, une contribution financière de 125 000 \$ pour le maintien du transport collectif INTERBUS sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières pour 2018;

QUE la MRC de Sept-Rivières dépose auprès du ministère des Transports de la Côte-Nord le rapport financier 2017, ainsi que le rapport d'exploitation 2017 du programme d'aide au développement du transport collectif;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous protocoles et documents nécessaires avec le ministère des Transports ainsi qu'avec la Corporation de transport adapté de Sept-Îles inc."

2018-03-061

Appui au projet « La grande chasse aux dépotoirs clandestins – ouverture de la chasse à la MRC de Sept-Rivières »

ATTENDU QUE le *Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020* comprend, dans son plan d'action, trois mesures qui concernent directement la problématique des dépotoirs clandestins sur son territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières coordonne ainsi depuis 2016 les efforts d'un groupe de travail sur les dépotoirs clandestins et réalise par le fait même diverses actions de mobilisation;

ATTENDU QUE les enjeux soulevés par ce groupe de travail pour le futur concernent le signalement des dépôts sauvages de même que la stratégie de nettoyage éventuelle de certains sites;

ATTENDU QUE pour atteindre ces objectifs, la mobilisation de la population et des organismes du milieu est incontournable;

ATTENDU QUE le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord a développé un projet intitulé « *La grande chasse aux dépotoirs clandestins – ouverture de la chasse à la MRC de Sept-Rivières* » et que ce projet inclut la promotion conjointe du signalement avec la MRC de même que le nettoyage de 10 sites sur le territoire de Port-Cartier et Sept-Îles.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières appuie la réalisation du projet « *La grande chasse aux dépotoirs clandestins – ouverture de la chasse à la MRC de Sept-Rivières* »;

QUE la MRC fournisse au Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord le partage d'expertise dans la coordination du projet, l'utilisation conjointe d'outils de communication liés au signalement ainsi que la collaboration de l'Écopatrouille dans la réalisation d'activités estivales dédiées à la jeunesse sur le thème des dépotoirs clandestins."

2018-03-062

Appui à la proposition de l'organisme Ressource de réinsertion Le Phare dans le cadre de l'appel de propositions pour améliorer la qualité et les débouchés de matières recyclables de la collecte sélective de RECYC-QUÉBEC

ATTENDU QUE le Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020 (PGMR) de la MRC de Sept-Rivières est entré en vigueur le 17 février 2017;

ATTENDU QUE le PGMR comprend 49 mesures locales et régionales à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, et que plusieurs d'entre elles impliquent une collaboration avec le centre de tri opéré par l'organisme Ressource de réinsertion Le Phare;

ATTENDU QUE l'organisme Ressource de réinsertion Le Phare est un partenaire actif autour de la table de concertation sur la gestion des matières résiduelles (GMR) visant à développer des pratiques de synergies entre les différents acteurs de la région;

ATTENDU QUE l'organisme Ressource de réinsertion Le Phare dépose une proposition de modernisation auprès de RECYC-QUÉBEC visant à implanter des solutions aux nouvelles réalités du marché des matières recyclables;

ATTENDU QUE ce projet de modernisation du centre de tri permettra à l'organisme de :

- Maintenir tout près de 70 emplois à Port-Cartier et Sept-Îles
- S'inscrire dans l'économie circulaire régionale et provinciale.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières offre son appui au projet de l'organisme Ressource de réinsertion Le Phare dans le cadre de l'appel de propositions de RECYC-QUÉBEC pour améliorer la qualité et les débouchés de matières recyclables de la collecte sélective.

D'AUTORISER Alain Lapierre, directeur général, à rédiger et signer une lettre d'appui eu égard au PROJET déposé auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'appel de propositions."

2018-03-063

Autoriser madame Marie Corbey, conseillère de comté, à assister à l'évènement « Les Rendez-vous annuels – PRÉSÂGES »

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise madame Marie Corbey, conseillère de comté à assister à l'évènement « Les Rendez-vous annuels – PRÉSÂGES » qui se tiendra à Sept-Îles le 22 mai 2018;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2018-03-064

Levée de la session

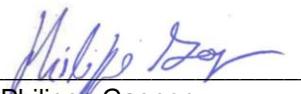
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 20 mars 2018 soit levée à 16 h 50."



Réjean Porlier
Préfet



Philippe Gagnon
Directeur général et secrétaire trésorier adjoint

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Réjean Porlier
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER
MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 15 MARS 2018

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de mars 2018	9 922.34 \$
Réf. : -Travaux salle du caucus; thermopompe murale.....	8 917.36 \$
2. ALAIN THIBAUT	
Réf. : -Déplacement pour session MRC du 20 février 2018.....	65.80 \$
3. MARIE CORBEY	
Réf. : -Déplacement pour session MRC du 20 février 2018.....	65.80 \$
4. VINCENT CARBONNELLE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres, janvier 2018.....	12.00 \$
Réf. : -Frais de voyage pour colloque Azimut, Baie-Comeau.....	367.75 \$
5. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres février 2018.....	78.30 \$
6. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour février 2018.....	36.00 \$
7. ÉRIC LANGLOIS	
Réf. : -Frais de voyage pour archives Baie-Trinité.....	332.72 \$
8. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour février 2018.....	7 685.04 \$
9. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour février 2018.....	18 237.40 \$
10. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour février 2018.....	477.14 \$
11. AON HEWITT	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, février 2018.....	8 453.48 \$
12. PME+	
Réf. : -Assurance-collective pour mars 2018 (Industrielle Alliance).....	7 204.37 \$
13. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de mars 2018.....	3 343.68 \$
14. COGECO	
Réf. : -Frais pour avril 2018.....	58.63 \$
15. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour février 2018.....	117.88 \$
16. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Provigo; achats divers bureau.....	87.04 \$
Réf. : -Facebook; publicité emplois écopatrouille.....	2.05 \$
Réf. : -Annuaire des subventions du Québec.....	149.95 \$
Réf. : -Hotel Plaza; repas R.Porlier, Ass. Des MRC.....	32.56 \$
Réf. : -SPI Santé Sécurité; équipements premiers soins.....	155.71 \$
17. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, février 2018.....	25.00 \$
18. PÉTROLES IRVING	
Réf. : -Essences camion février 2018.....	93.73 \$

19. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 1 ^{er} mars 2018.....	104.43 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 2 mars 2018.....	158.72 \$
20. SERVICE DE CARTES DESJARDINS	
Réf. : -Frais marchands pour février 2018.....	116.38 \$
21. TELUS QUÉBEC	
Réf. : -Frais inter. Février 2018, services mars 2018.....	43.19 \$
22. MRC DE MANICOUAGAN	
Réf. : -Frais de déplacement assemblée des MRC de la CN.....	2 109.00 \$
Réf. : -Accompagnement Trou noir (AE).....	651.18 \$
Réf. : -Contribution, dossier désenclavement route 138.....	4 467.70 \$
23. PIERROT L'ENTREPÔT	
Réf. : -Entreposage extérieur remorque (annuel).....	229.95 \$
24. CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE MANICOUAGAN	
Réf. : -Aide financière, Défi OSEntreprendre CN.....	1 000.00 \$
25. SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU GOLFE INC.	
Réf. : -Aide financière, Revue d'histoire de la CN.....	200.00 \$
26. BELL MOBILITY	
Réf. : -Frais mensuels cellulaires écopatrouille (17 février 2018).....	34.50 \$
27. ORDRE DU MÉRITE NORD-CÔTIER INC.	
Réf. : -Aide financière pour 2018.....	500.00 \$
28. PAGES JAUNES	
Réf. : -Frais pour mars 2018, Profil virtuel et annuaire Sept-Îles.....	181.95 \$
29. TRANSUNION DU CANADA	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, février 2018.....	28.74 \$
30. VILLE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Subvention pour développement économique.....	359 460.00 \$
Réf. : -Quotes-parts 2018, équipement supra-local, chemin Club de ski.....	38 397.00 \$
31. CDE DE PC	
Réf. : -Contributions selon entente 2018.....	86 328.00 \$
32. DESI	
Réf. : -Contribution selon entente 2018.....	96 328.00 \$
33. RECYK ET FRIP	
Réf. : -FDT-AMV-2017-28, versement final.....	6 717.00 \$
34. L'ENVOL, MAISON DE LA FAMILLE	
Réf. : -FSDCS-2017-02, versement final.....	25 000.00 \$
35. VILLE DE PORT-CARTIER	
Réf. : -Projet PADF-2017-04, FINAL.....	11 121.00 \$
36. CNESST	
Réf. : -Avis de cotisation 2017-2018.....	49.14 \$
37. LAVE-AUTO SEPT-ÎLES (2018)	
Réf. : -Subvention - Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
38. MUNICIPALITÉ TNO LAC-WALKER	
Réf. : -Remboursement TPS au 31 décembre 2017.....	1 441.21 \$
39. CHAMBRE DE COMMERCE DE MANICOUAGAN	
Réf. : -Inscription colloque Azimut, V.Carbonnelle.....	155.22 \$
40. SPI SANTÉ SÉCURITÉ	
Réf. : -Achats détecteurs de fumée, de carbone, piles.....	5 879.54 \$
TOTAL DES DÉPENSES.....	709 623.58 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER
TNO LAC-WALKER AU 15 MARS 2018

1. MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Dépenses partageables pour mars 2018.....	14 862.00 \$
2. HYDRO-QUÉBEC	
Réf. : -Éclairage public pour février 2018.....	598.27 \$
Réf. : -Électricité centre communautaire, 22-12-2017 au 22-02-2018.....	987.81 \$
3. WSP CANADA	
Réf. : -Services professionnels.; traitement de surface lac daigle.....	9 126.26 \$
4. L'IMMOBILIÈRE	
Réf. : -Gestion du rôle, mars 2018.....	2 395.31 \$
5. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Traitement matières recyclables, février 2018.....	291.64 \$
6. GROUPE ENVIRONEX	
Réf. : -Analyses d'eau centre communautaire, février 2018.....	480.85 \$
7. DÉBOISEMENT EXCAVATION BNL INC.	
Réf. : -Travaux sur le chemin du lac daigle, 2 novembre 2017.....	172.46 \$
8. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES	
Réf. : -Contrat de neige, pourtour du lac daigle, versement 5/6.....	6 748.08 \$
Réf. : -Contrat de neige, 1.7 KM, versement 5/6.....	1 333.99 \$
9. CONSEIL INNU TAKUAIKAN	
Réf. : -Cueillette et transport des MR, Recyclables, février 2018.....	1 766.95 \$
Réf. : -Cueillette et transport des MR, Recyclables, ajust. janvier 2018.....	32.95 \$
10. VILLE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Enfouissement sanitaire , février 2018.....	290.86 \$
11. BESNIER, DION, RONDEAU	
Réf. : -Mise en demeure, Lot 57 lac daigle.....	91.98 \$
TOTAL DES DÉPENSES	39 179.41 \$